

La relance de l'Europe de la défense s'annonce compliquée

BRUXELLES (AFP) - La France, tout en retournant dans la structure militaire de l'Otan, espère parallèlement faire enfin décoller l'Europe de la défense, en dépit de trois handicaps: le "non" irlandais au traité, les réticences britanniques et ses propres limites budgétaires.



© Atlas
Soldats allemands à l'entraînement le 24 juillet 2007 de la force multinationale à Hohenfels (© AFP/Archives - Sascha Schuermann)

Le président Nicolas Sarkozy a assuré le 17 juin que la présidence française de l'Union européenne au second semestre serait "la première étape d'une véritable relance de la défense européenne pour les prochaines années".

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes Jean-Pierre Jouyet a cependant admis mardi à Bruxelles que cette relance serait, de tous les grands objectifs de la France, "le plus affecté par le non des Irlandais".

Les pays de l'UE doivent faire le point sur l'avenir du texte avec Dublin en octobre.

Cela rend improbable toute initiative sur la création d'une "avant-garde" de l'Europe de la défense, possibilité qu'ouvrait le traité de Lisbonne avec la clause appelée "coopération structurée permanente".

Côté français, on préfère dédramatiser. "L'Europe de la défense est déjà une réalité" en Bosnie ou au Tchad, "au final, il ne faut pas s'attendre à un big bang dans les six mois qui viennent" mais "ce qu'on veut, c'est donner un élan", résume-t-on à l'Elysée.

De même source, on met en avant d'autres "priorités", indépendantes de la ratification du traité, comme "des progrès en matière d'industrie de défense", "la création d'une école de formation commune à tous les officiers" ou d'"un groupe aéronaval européen". Ainsi que "le renforcement des capacités de projection" militaire de l'UE, encore bien éloignées de l'objectif de 60.000 hommes fixé en 1999.

Mais "en réalité, le succès ou l'échec de la présidence française dépendra pour une bonne part de l'attitude de la Grande-Bretagne", qui a des réserves sur plusieurs de ces "priorités", souligne un haut responsable militaire français.

Paris voudrait que Londres cesse de dire non à un budget pluriannuel pour l'Agence européenne de défense (AED). Cette institution née en 2004 est jugée essentielle par la France pour harmoniser les programmes d'équipement militaires et définir les technologies critiques à la sécurité et à l'autonomie d'action des Européens.

La France souhaite aussi que le Royaume-Uni lève son veto à la création d'un quartier général européen permanent à Bruxelles, à l'état embryonnaire depuis janvier 2007, mais vu comme un concurrent potentiel de l'Otan par les Britanniques.

La partie est loin d'être gagnée, tant "chez les Britanniques, il y a une incertitude liée à la faiblesse" perçue "du Premier ministre Gordon Brown" face à son opinion publique ou à sa bureaucratie militaire, a récemment estimé un haut responsable français.

La France espérait avoir donné assez de gages aux plus "atlantistes" des Européens en annonçant que rien ne s'opposait à son retour complet, l'an prochain, dans le commandement de l'Otan, quitté en 1966 et partiellement réintégré entre 1995 et 2004.

Sa double démarche --rapprochement de la France avec l'Otan simultanément à des progrès de l'Europe de la défense-- a été soutenue publiquement par Washington. Une première historique qui a au moins persuadé les pays d'Europe de l'Est, en premier lieu la Pologne, de soutenir l'Europe de la défense.

Enfin, la contradiction entre les ambitions de Paris et la réduction annoncée du format de ses armées pour raisons budgétaires risque de poser un problème.

Dans le Livre blanc sur la défense présenté le 17 juin, le budget militaire français n'est pas augmenté mais seulement plafonné à hauteur de 1,7 % du PIB, alors que Paris souhaite que les autres pays de l'UE dépensent davantage pour la recherche et l'investissement militaires.